

## **Guide pratique relatif à la dématérialisation des marchés publics, Direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2010 (Marchés publics - Dématérialisation - Recommandations)**

01/06/2010

La Direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi vient de publier un guide pratique relatif à la dématérialisation des marchés publics. Ce guide, dépourvu de portée réglementaire, a pour seul objectif d'être un outil à l'usage des acheteurs publics en vue de la mise en œuvre de leurs échanges dématérialisés. La dématérialisation des marchés publics est la possibilité de conclure des marchés par voie électronique, soit par l'utilisation de la messagerie électronique, soit par l'emploi d'une plateforme en ligne sur internet. Ce document indique notamment le mode d'emploi quant à la sécurité, à la confidentialité et à la signature électronique, donne des précisions sur la publicité dématérialisée des marchés, sur la chaîne de dématérialisation complète ainsi que sur l'archivage des données.